

École primaire
3 route de Cornusse
18520 Bengy-sur-Craon
Tel : 02/48/59/11/14
Mail : ec-bengy-sur-craon@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école de Bengy-sur-Craon du jeudi 6 novembre 2014

1/ Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2014

-intervention d'un membre de la commission sécurité : Les membres de cette commission aimeraient améliorer la sécurité aux abords des écoles en partenariat avec les parents et les enseignants. Une réunion est prévue le 25 novembre avec la directrice de l'école. Lors des réunions de rentrée, un rappel a été fait. Les élèves de CE passeront le permis piéton. Les élèves de CM auront une intervention d'un agent de la SNCF (janvier) et devraient passer la partie théorique du permis vélo. Une représentante de parents d'élèves précise que les parents ne devraient pas se garer au milieu de la rue pour attendre leurs enfants.

-Lors de la relecture du conseil d'école précédent, Mr [REDACTED] avait précisé que le **nettoyage complet** des classes et des jouets avait été demandé. Celui-ci a bien été fait durant les grandes vacances mais pas pendant les vacances de Toussaint. La mairie assure qu'il sera fait pendant les vacances de Noël.

-Pour éviter le risque de propagation d'incendie à l'école maternelle, les enseignantes avaient demandé à ce que le **cabanon** soit rangé et nettoyé. Cela a bien été fait. Elles avaient aussi demandé que des étagères soient placées afin de faciliter le rangement. Celles-ci ne sont pas mises. La mairie assure que cela sera fait rapidement (les pièces sont commandées).

-Lors de la **sortie au musée du cirque et de l'illusion**, il y avait eu un problème de car pour la maternelle. L'AS a bien reçu la facture ainsi qu'une remise pour excuser le désagrément causé. Les enseignantes aimeraient que cette remise permette de financer une sortie à Bourges pour les classes de maternelle.

-Depuis plusieurs années, les élèves de CM participaient à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Cette année, il n'y aura pas de rencontre. M. [REDACTED], enseignant à Nérondes avait démissionné durant l'année scolaire 2013/2014. Une collègue avait repris l'organisation seulement pour finir l'année.

-La fête de l'école s'est bien déroulée le 28 juin 2014.

-Un devis (280€) avait été réalisé pour changer les **batteries** de 4 ordinateurs de la classe mobile. 8 ordinateurs portables fonctionnent correctement. Seul un reste à remettre en fonctionnement. La municipalité avait accepté ce devis. Les batteries sont arrivées en début d'année scolaire. Mme [REDACTED] remercie Mr [REDACTED] d'être venu à l'école des mercredis après-midi afin qu'une personne de chez Médiaself puisse travailler sur les ordinateurs de l'ENR. Plusieurs pièces ont été changées, notamment les disques de sauvegarde.

-Le tapis de protection de l'aire de jeu à l'école maternelle n'est pas changé. La mairie avait fait des devis : 4 300€ pour un tapis, 5 600€ pour changer tout le jeu. La mairie indique que ceci est impossible pour le moment, le coût est trop élevé. Les enseignantes demandent l'installation d'un bac à sable pour remplacer cette aire de jeux. La municipalité se renseigne.

-Mr [REDACTED] avait suivi des formations pour la mise en place des TAPS. Il avait expliqué qu'une subvention de la CAF serait envisageable à la condition d'avoir une directrice périscolaire. Cette condition n'a pas pu être mise en place pour la rentrée de septembre.

-bilan des actions du projet d'école : un bilan positif avait été fait pour les différentes actions menées. Certaines restaient à développer.

-les listes des fournitures avaient été lues et approuvées : elles ont été mises en ligne sur le blog de l'école début juillet. L'équipe enseignante invite les familles à consulter régulièrement le blog car beaucoup d'informations seront transmises par ce biais.

- Le pique-nique du 3 juin au stade s'est bien passé.

- **La réparation des vélos** a été faite mais les pneus sont trop usées et doivent être réparées très régulièrement. 4 nouveaux vélos ont été achetés par la municipalité, les enseignantes les remercient. Il faut prévoir un budget « vélo » chaque année pour remplacer les anciens.

- **Activité natation :** L'équipe enseignante demandait si l'activité natation pouvait être reconduite pour l'année scolaire 2014/2015. La municipalité avait donné son accord. Les élèves de GS/CP/CE iront à la piscine les mardis matins du 11 mai au 26 juin 2015. Il n'y a pas eu de nouveaux parents volontaires pour passer l'agrément. Seuls quatre parents ont cet agrément sur l'école. Ils feront leur possible pour être disponible ; sinon, les élèves seront pénalisés. La mairie prend en charge le financement de cette activité et le trajet (2 devis ont été demandés).

- **Les gouttières du local de l'AS** dans la cour de l'école élémentaire ont été remplacées durant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont été prévenus et doivent y faire attention.

-**la salle à côté du bureau** a bien été débarrassée durant les grandes vacances. Les enseignants se servent de cette salle, notamment pour faire leurs réunions.

-les **rideaux de la classe** des ce et celle des cm ont été inversés. Cela résout le problème de la luminosité dans la classe des cm pour travailler avec le TBI.

-Des **porte-manteaux** ont été fixés dans la classe du milieu à l'école maternelle afin que chaque élève de PS/MS ait son propre porte-manteau.

- Le préau de l'école maternelle est nettoyé.

L'équipe enseignante remercie également la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés.

2/ Rentrée scolaire 2014/2015

L'équipe enseignante :

•Classe des PS/MS : Mme Viano qui travaille à 75% est remplacée le vendredi par Mme Berthomé

•Classe des GS/CP : Mme Liard qui travaille à 75% est remplacée le lundi par Mme De Chazelles-Marsy

•Classe des CE/CE: Mme Malleron, directrice déchargée le mardi et un mercredi sur 4 par Mme De Chazelles-Marsy

•Classe des CM1/CM2 : Mr Bourcet

Mme Malleron sera en congé maternité du 17 janvier au 10 mai, elle sera normalement remplacée par Mme Moutié.

Mme De Chazelles- Marsy sera en congé maternité à partir du 26 janvier 2015. Elle prendra ensuite un congé parental et ne reviendra donc pas sur l'école pour terminer l'année scolaire.

Les effectifs :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	12	8	9	10	8	10	11

Soit un total de 81 élèves. En juin nous avons prévu 82 élèves mais il y a eu le déménagement d'une élève de ce1. Depuis la rentrée, il n'y a pas eu de changement d'effectif.

L'effectif de la classe de PS-MS étant important, Mme [REDACTED] (EVS) est avec eux tous les matins.

Une demande d'inscription en TPS avait été faite mais elle a été refusée car c'était la seule et que la classe était déjà chargée.

Les TAPS et APC

La municipalité organise depuis l'an dernier la mise en place des TAPS (temps d'activités périscolaires). En parallèle, l'équipe enseignante a commencé les APC (activité pédagogique complémentaires). L'équipe enseignante communique à la mairie les élèves inscrits en APC afin que leur planning soit exact. Les autorisations parentales pour les APC et les feuilles d'inscription aux TAPS sont généralement données le même jour aux enfants afin que les parents puissent inscrire correctement leur enfant. Cette organisation semble fonctionner correctement.

Consultation des enseignants pour les nouveaux programmes

Mercredi 15 octobre après-midi, les enseignants ont eu 3h de réunion afin de lire, discuter et remplir un questionnaire au sujet du projet des nouveaux programmes de l'école maternelle et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ces programmes devraient être mis en place pour la prochaine rentrée scolaire.

Les enseignants auront une nouvelle réunion de consultation en fin d'année scolaire pour les programmes de l'école élémentaire.

3/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Taux de participation : 21.05% ce qui est moins que l'an passé (taux de participation de 36%)

Mme Malleron rappelle que les titulaires et les suppléantes sont toutes invitées au conseil d'école mais seules les titulaires peuvent voter.

4/ Avenants au projet d'école

Le projet d'école 2010 – 2014 a été prolongé d'une année à titre exceptionnel en raison du report de la parution des nouveaux programmes. Cette année, l'équipe enseignante n'a donc rédigé que des nouveaux avenants : un pour l'organisation des APC et un second pour les actions et projets de l'année scolaire.

•Avenant concernant l'organisation des APC :

Besoins et difficultés identifiés par les enseignants :

-devenir élève : des difficultés pour coopérer avec les autres camarades de l'école, pour les respecter. Initiative et autonomie à développer.

-des difficultés pour communiquer à l'oral et à l'écrit : améliorer la prononciation (à l'oral) et la structuration des phrases (à l'oral et à l'écrit). Pauvreté du lexique

-des faiblesses en lecture : lecture à voix haute (déchiffrage, fluidité, respect de la ponctuation, liaisons) et compréhension

-des faiblesses en calcul mental (tables d'addition et de multiplication non mémorisées)

-des faiblesses en numération : lire et nommer les nombres (60/70/80/90...), connaître les suites numériques (119 – 120 – et non pas 200)

Les parents remarquent que ces difficultés correspondent à des notions de base et que ceci devrait être pris en compte dans la refonte des programmes de l'école élémentaire.

Organisation des APC

-pour les élèves de l'école maternelle : 15h45 – 16h30

-pour les élèves de l'école élémentaire : 15h55 – 16h40

Les élèves ne sont pas forcés avec leur enseignant.

Contenus des APC

Cycle 1 : Les APC sont l'occasion de renforcer la langue orale et écrite. Des jeux symboliques ou à règles sont proposés pour aider les enfants à devenir élèves. Enfin, les élèves peuvent participer aux projets en lien avec le projet d'école comme la préparation de costumes pour le spectacle. Ces axes sont également travaillés en TAP avec les intervenantes qui proposent des lectures d'histoires avec de la reformulation, des activités de coopération en EPS ou encore des créations artistiques pour aider notamment à la préparation des décors du spectacle de fin d'année.

Cycle 2 : de l'aide aux apprentissages est proposée à chaque période que ce soit en calcul mental, en numération, en lecture, en langue orale. De l'aide au travail personnel est également proposée ; par exemple, comment apprendre une leçon, comment préparer un exposé. Les élèves de cycle 2 pourront aussi participer à des séances en lien avec le projet d'école comme pour cette période la répétition d'un chant en anglais qui sera présenté lors de la chorale de Noël. Lors des TAP, ces axes seront également travaillés.

Cycle 3 : Tout comme au cycle 2, de l'aide aux apprentissages, de l'aide au travail personnel et des activités en lien avec le projet d'école seront proposées aux élèves. Les

activités proposées en TAP seront là aussi en lien avec les axes travaillés par l'équipe enseignante. En APC, les élèves de cycle 3 pourront également participer à la publication des articles sur le blog de l'école.

Cet avenant a été validé par notre inspectrice de l'éducation nationale le 6 octobre 2014.

• **Avenant du projet d'école 2014/2015 : présentation des axes retenus :**

Axe 1 : relevant de l'amélioration des résultats des élèves

→ *Objectif : améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite*

L'équipe enseignante envisage l'invention d'une histoire à partir du mois de janvier. A partir d'une image, les élèves de PS/MS devront commencer une histoire avec la description du personnage principal et de sa situation. Les élèves de GS/CP continueront l'histoire en imaginant un problème. Les élèves de CM trouveront un élément perturbateur à la résolution du problème. Les élèves de CE imagineront une fin à cette histoire. En plus de comprendre le début de l'histoire, les élèves devront poursuivre l'histoire et faire des dessins de ce qui aura été inventé avant.

→ *Objectif : construire un langage de communication*

Lors des diverses sorties prévues durant l'année, les élèves devront expliquer à une autre classe ce qu'ils auront fait.

Dans le cadre de la semaine du goût, les PS/MS sont allés à la boulangerie de Bengy pour apprendre à fabriquer du pain. Les élèves de GS/CP sont allés découvrir le travail d'un apiculteur. Suite à ces sorties, les élèves ont raconté et expliqué à l'autre classe leur sortie. Même organisation entre les classes de CE (pain) et CM (miel). Ces sorties et échanges se sont très bien passés. Les enfants étaient ravis.

Les élèves de GS/CP devraient passer une journée au muséum d'histoire naturelle de Bourges. Les élèves de CM participeront à une classe muséum à Bourges les 2 et 3 avril 2015 sur le thème de la classification des animaux. Les élèves de PS/MS et les CE participeront à des ateliers pédagogiques dans les musées de Bourges (à déterminer, certainement musée Estève, musée du Berry). Suite à ces sorties, les élèves feront une intervention dans les autres classes pour expliquer leurs sorties. (si le financement est possible pour les classes de maternelle).

→ *Objectif : améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la numération, du calcul, de la résolution de problèmes*

L'équipe enseignante met en place au sein de l'école des rituels mathématiques (top chrono, jeu du furet...) et va inciter les élèves à inventer des exercices mathématiques qui pourront être publiés sur le blog de l'école. Enfin, les élèves participeront à la semaine des mathématiques en mars 2015

→ *Objectif 12 : permettre aux élèves de se motiver et de montrer de l'intérêt pour le domaine scolaire*

Des projets et échanges entre classes sont envisagés durant l'année scolaire :

-semaine du goût du 13 au 17 octobre: visite de la boulangerie (2 classes) et du travail d'un apiculteur (2 classes). L'équipe enseignante tient à remercier la boulangère et le boulanger

pour leur accueil ainsi que Mr et Mme [REDACTED] qui sont prêts à les accueillir une nouvelle fois au printemps. Les enfants ont découvert la fabrication du pain et du miel et ont pu goûter différents pains et miels.

-mise en place d'une chorale pour la fête de Noël ; avec des chants en commun

-Participation à l'opération artistique de « la grande lessive » (mars 2015)

-Organisation d'un spectacle de fin d'année (reprendre l'histoire inventée par les élèves de toutes les classes)

Axe 3 : relevant de l'éducation artistique et culturelle

→ *Objectif : offrir à tous les élèves l'accès à une première culture artistique et culturelle*

→ *Objectif : se confronter aux œuvres*

Les élèves de PS/MS et CE iront visiter des musées de Bourges et participer à des ateliers pédagogiques. Ils rendront ensuite compte de leurs visites aux autres classes.

→ *Objectif : appréhender des démarches créatives*

Les élèves réaliseront les illustrations de l'histoire inventée en utilisant différentes techniques (collage, peinture, pastel...) afin de réaliser un livre ou des fresques.

Axe 4 : relevant de la vie scolaire et citoyenne

→ *Objectif : renforcer l'éducation à la santé et à la sécurité en sensibilisant les élèves aux risques quotidiens*

L'équipe enseignante s'engage à **apprendre aux élèves les bons gestes sur la route**

-Les élèves de CE passeront le permis piéton en janvier 2015

-Les élèves de CM passeront le permis vélo (partie théorique)

Les projets mis en place ou commencés l'an dernier se poursuivent.

Des délégués ont été élus dans chaque classe.

Les élèves sont couramment sensibilisés aux problèmes de l'environnement. L'an dernier, un travail avait été mené autour des déchets. La mise en place du tri à l'école semble compliquée. La majorité des déchets correspondent à du papier. Il faudrait récupérer les poubelles de papier chaque semaine et non une fois par période comme cela avait été envisagé. Cette année, les élèves ont été sensibilisés au problème du réchauffement climatique lors du spectacle de Parassy. Ce spectacle a été proposé aux élèves de MS au CM2. L'association a payé une partie du trajet. Le reste a été financé grâce à une participation des parents. L'équipe enseignante remercie les membres de l'association d'avoir répondu favorablement à ce projet malgré des délais très courts.

5/ règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur. Aucune modification n'est apportée.

→ Ce règlement est approuvé par tous les membres du conseil d'école.

Il sera intégré au blog de l'école.

6/ Questions et informations diverses

Questions de l'équipe enseignante à l'attention de Monsieur le Maire :

-Pouvons-nous avoir le budget? Le budget a été remis aux enseignantes. La totalité du budget a été utilisée pour cette année. Il faudra attendre janvier pour envisager de nouvelles commandes. Les 200€ supplémentaires étaient accordés aux élèves de CP cette année. Mme Liard a investi dans des manuels de découverte du monde et des livres de lecture.

-Est-ce que la mairie financera une partie des trajets pour aller à l'exposition de Nérondes? Le trajet sera intégralement financé par la mairie.

-Pouvons-nous avoir une confirmation des horaires de la mairie? 8h15-9h tous les jours sauf le mercredi (10h).

-Est-il possible d'avoir une photocopieuse à l'école? Ce n'est pas possible cette année (hors budget), ceci est à étudier au budget de l'année prochaine. Le devis est de 52€ par mois pour la location et la maintenance (le coût de l'encre est à ajouter).

Questions des parents

- Est-il possible que les élèves de CM sortent à l'heure le soir ? M. Bourcet s'engage à respecter les horaires dès à présent.

- L'organisation des TAP est-elle viable ? Oui et l'organisation des TAP restera la même au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'équipe municipale précise qu'il est très compliqué d'obtenir les subventions de la CAF (les conditions d'obtention sont très strictes).

Informations diverses

•**Des exercices d'évacuation** ont été réalisés en octobre. Tout s'est bien passé. Un autre exercice sera réalisé en fin d'année. Un exercice de PPMS sera également effectué au cours du deuxième trimestre. Le point sera fait par les enseignantes sur l'organisation et le matériel nécessaire (eau, biscuits...).

•**Mme Raquin, EVS** sur l'école depuis le mois d'avril bénéficie d'un plan de formation. Elle sera donc absente sur l'école le mardi 4 novembre, le lundi 10 novembre, le jeudi 13 novembre, le vendredi 14 novembre, le mardi 18 novembre, le jeudi 11 décembre et le jeudi 18 décembre.

•**Mme Martinat**, infirmière scolaire interviendra le 17 novembre afin de faire un bilan des GS. La municipalité met à disposition la salle de l'ancienne mairie.

•**Exposition scientifique** à Nérondes : lundi 24 novembre pour les élèves de CE et CM l'après-midi / mardi 25 novembre pour les élèves de GS/CP l'après-midi en astronomie sur le thème : de la Terre à l'Univers.

•L'école maternelle bénéficiera d'un **projet mené par la communauté de communes du Pays de Nérondes** le mardi 9 décembre. Un atelier chant/ comptine sera proposé aux élèves de PS/MS de 9h à 10h, puis de 10h30 à 11h30 pour les élèves de GS/CP. Un spectacle sera ensuite proposé à 14h45. Pour cette journée, la mairie a mis à disposition la salle des fêtes.

•L'école maternelle bénéficiera d'un spectacle de **Mr Duval** le 4 février (financé par l'AS). Le thème est la forêt et les contes.

•L'AS a financé un **abonnement** à un magazine pour chaque classe. L'équipe enseignante les remercie.

-PS/MS : « Toupie »: magazine mensuel

-GS/CP : « Wakoo »: magazine mensuel

-CE: "Image doc": magazine mensuel

-CM "le petit quotidien": journal quotidien

•La **fête de Noël** aura lieu le samedi 13 décembre 2014.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont rendus disponibles pour les sorties qui ont eu lieu. Elle remercie également la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés.

Fin de séance à 20h.

La secrétaire de séance

Mme Viano Mathilde

La directrice

Mme Malleron Claire